

Paris, le 17 janvier 2018

Lettre ouverte à Monsieur Blanquer Ministre de l'Education nationale,

Ce lundi 15 janvier 2017, les Président.e.s de Région ont été reçu.e.s par le Premier ministre Edouard Philippe pour « renouer les fils du dialogue entre le gouvernement et les Régions sur la réforme de l'apprentissage. »

Dans son communiqué l'ARF précise « Le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale ont donné leur accord pour que l'orientation puisse être confiée aux Régions, avec le choix laissé au personnel concerné de rejoindre ou non les services de la Région. »

Les Psychologues de l'Education nationale, professionnel.le.s spécialistes des questions d'éducation, de développement, et de conseil en orientation scolaire et professionnelle, exerçant dans les centres d'information et d'orientation (CIO), collèges, Lycées, et établissements d'enseignement supérieur, ont réagi vivement à cette annonce. Et l'ACOP-F s'opposera à toute proposition de transfert des services d'information et d'orientation de l'Education nationale et de ses personnels, vers les Régions.

Par ailleurs, l'ARF spécifie parmi 18 propositions « Proposition 1 : intégrer les missions d'orientation scolaire, d'information sur les métiers et sur les évolutions de l'emploi, de conseil dans les missions du service public régional d'orientation. Le pilotage de la région mobilisera fortement les acteurs économiques, en lien avec les autorités académiques. Les professeurs principaux seront placés au cœur du SPRO ».

Dans l'Ecole, les psychologues de l'Education nationale ont pour mission l'accompagnement des jeunes dans la construction des parcours de formation et d'insertion. Cette mission s'articule avec de nombreuses autres missions que sont notamment l'adaptation et la réussite scolaire, la prise en charge et le travail avec les équipes pour les élèves à besoins éducatifs particuliers,... : pour les adolescent.e.s et les jeunes adultes, leurs familles, les équipes éducatives, la question de l'orientation initiale, de la « première » orientation, occupe une place qui ne se réduit pas à la connaissance et à l'acquisition d'information sur les métiers et filières.

En tant qu'association rassemblant les psychologues de l'Education nationale et personnels exerçant dans les services d'information et d'orientation de l'Education nationale, nous souhaiterions vous rencontrer sur ces questions.

Dans l'attente, de vous rencontrer prochainement, je vous prie d'agréer Monsieur le Ministre de l'Education nationale, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour les membres du CA  
Sylvie AMICI, Présidente de l'ACOP-F

